



Commune de
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 30 juin 2022

**Préavis N° 19-2023 relatif aux comptes 2023 du
Fonds Culturel Riviera**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 27 juin 2023 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 19-2023,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (53 oui, 2 voix contraires et 3 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2022 du Fonds Culturel Riviera (FCR)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 juin 2023.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Yves Filippozzi



La secrétaire

Ariane Wunderli